

- A. Poulin, préposé d'ascenseur, Québec.
James Carse, concierge d'édifice public, Kitchener (Ontario).
A. E. Hale, nettoyeur et aide, Toronto (Ontario).
M. Rochford, mécanicien de machines fixes, Montréal.
Jas. Sterling, concierge d'édifice public, Eganville (Ontario).
Wm. H. Bethune, concierge d'édifice public, Yarmouth (N.-E.).
J. Doherty, préposé d'ascenseur, Montréal.
A. Gaignery, nettoyeur et aide, Montréal.
H. Montigny, nettoyeur et aide, Montréal.
J. Peacock, préposé d'ascenseur, Montréal.
N. Taylor, concierge d'édifice public, Grand-Forks (C.-A.).
J. McCourt, nettoyeur et aide, Vancouver (C.-A.).
A. Teasdale, préposé d'ascenseur, Montréal.
M. Hart, concierge d'édifice public, Deseronto (Ontario).

Ce sont là des employés du ministère des Travaux publics et il y en a encore 268 autres qui touchent les \$300 accordés en remplacement de l'indemnité dans ce ministère.

J'ai appris que dans un état fourni à votre comité, la Commission du service civil a donné tous les détails concernant les employés des différents ministères, en indiquant quels employés reçoivent l'indemnité au lieu de l'augmentation générale de salaire, de sorte qu'il me serait inutile de répéter tous ces renseignements. J'espère m'être exprimé clairement.

Je compte que votre comité trouvera le moyen de tirer cette situation au clair dans l'intérêt de la justice. Il n'y a pas le moindre doute, à mon sens, que ces personnes dont l'entrée dans le service est antérieure à la suspension des règlements concernant les nominations permanentes collectives, n'eussent dû être nommées à titre permanent à cette époque, ce qui aurait prévenu une telle situation.

Votre tout dévoué,

Le secrétaire national,

FRED KNOWLES.